

ADMINISTRATION COMMUNALE
LORENTZWEILER



AVIS AU PUBLIC

*Etablissements classés
(Commodo / Incommodo)*

Conformément à l'article 16, alinéa 5 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que par arrêté n° 3A/2022/3286/179 du 2 septembre 2022 du Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire autorisant la SA DRUMS DEVELOPPEMENT:

**à exploiter un ascenseur
à Bofferdange, 221, route de Luxembourg.**

Conformément à l'article 19 de la loi susmentionnée un recours peut être interjeté auprès du tribunal administratif. Ce recours doit être interjeté sous peine de déchéance dans un délai de 40 jours à partir du jour de l'affichage de la présente décision.

Lorentzweiler, le 15 septembre 2022

Le Bourgmestre Le Secrétaire

Handwritten signatures in blue ink of the Mayor and the Secretary. A circular official stamp of the Lorentzweiler Communal Administration is placed over the signatures. The stamp contains the text 'LORENTZWEILER' at the top, 'Administration Communale' at the bottom, and a central emblem with a building and a cross.